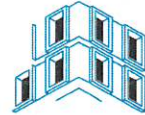




Département du Calvados
Mairie de TREVIÈRES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-trois, le 28 février à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Gérald ROUSSEUW, Françoise LÉBOULANGER, Patrick WATERS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Patrick WATERS)

Martial LEGROS

Le quorum étant atteint, l'assemblée désigne Delphine BOULOT en tant que secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2023
2. Camping « Sous les pommiers » : présentation du rapport d'activité 2022
3. Règlement du cimetière, du colombarium et du jardin du souvenir
4. Devis pour acquisition d'un nouveau colombarium
5. Colombarium : tarifs des concessions
6. Tarifs de location : salle des fêtes, salle culturelle, tables et chaises
7. Droits de place des marchés et festival
8. Création d'une commission communale et comité consultatif suite à la dissolution du CCAS
9. Restauration du lavoir
10. Logements du bâtiment communal occupé par la Poste : demandes de subventions
11. Aménagement de la rue Joël Durand : demandes de subventions
12. Création d'une zone de fraîcheur et aménagement du chemin du bouleux : demandes de subventions
13. Restauration de l'église : demandes de subventions
14. SDEC Energie : Convention Conseil en Energie Partagé niveau 1 et niveau 2
15. Pas de porte commercial du bâtiment communal occupé par la Poste : devis CCI et CMA pour étude de faisabilité
16. Agence postale communale : devis des travaux
17. Achat de terrains : proposition d'Arkétype
18. Tiers-lieu : convention de mise à disposition de l'atelier du haras
19. Presbytère : convention avec le foyer Jacques Cornu
20. Festival Patrimoine et Nature : programmation et devis
21. Proposition de visites touristiques
22. Isigny Omaha Intercom : Avenant n°3 à la convention d'entretien des locaux du Point Info 14
23. Compte rendu des commissions
24. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2023

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2023.

Le compte-rendu est donc validé à l'unanimité.

2. Camping « Sous les pommiers » : présentation du rapport d'activité 2022

Le rapport d'activité 2022 du camping « Sous les Pommiers » a été présenté par Madame Pauline LE FRANC, délégataire.

Teneur des discussions :

Mme Le Franc présente son rapport d'activité 2022 et les nouveautés pour 2023.

Françoise Le Marquand demande si les machines à laver seront accessibles aux personnes de la commune, Mme Le Franc étudie cette possibilité.

Le conseil est satisfait du bon développement du camping, sa fréquentation apporte un plus pour la commune et pour ses commerçants.

Le camping affiche déjà complet pour les festivités du 80ème anniversaire de la libération.

Mme Le Franc recherche un saisonnier pour la période du 15 juillet au 15 août pour assurer le fonctionnement du snack et l'entretiens des sanitaires.

3. Règlement du cimetière, du colombarium et du jardin du souvenir

Les projets de règlement du cimetière, du colombarium et du jardin du souvenir ont été transmis aux conseillers municipaux.

Teneur des discussions :

Le règlement du cimetière a été étudié précédemment lors d'une commission.

Le conseil devra décider si les conditions d'accès au colombarium seront identiques à celles du cimetière (réservé aux habitants de la commune)

Il s'agit du 3ème colombarium.

La durée de 15 ans est jugée courte, la possibilité de renouveler la durée est proposée.

Le règlement du colombarium est validé

Pour le jardin du souvenir, il demandé s'il pouvait être plus fleuri.

Le règlement pour le jardin du souvenir est validé

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- **D'approuver la mise en place des règlements à compter du 1er mars 2023**

4. Devis pour acquisition d'un nouveau colombarium

Les deux colombarium présents dans le cimetière communal sont complets. Un nouveau devis a donc été demandé aux Pompes funèbres Mouchel pour un monument identique aux 2 premiers.

Ce devis s'élève à 9 800 € TTC (8 166,67 € HT).

Teneur des discussions :

Le devis du nouveau colombarium a été demandé à l'entreprise Mouchel dans un soucis uniformité avec les 2 précédents

La question se pose d'attendre un 2ème devis, mais il n'y a plus de case disponible à ce jour, et aucune ne sera libérée prochainement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- **D'ACCEPTER le devis des Pompes Funèbres Mouchel ;**
- **Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tout autre document nécessaire à l'application de la présente délibération**

5. Colombarium : tarifs des concessions

Point à voir si l'acquisition d'un nouveau colombarium a été décidée dans le point précédent.

Tarifs dans les cimetières voisins :

Le Molay-Littry : 15 ans = 300 € / 30 ans = 480 €

Castilly, Neuilly-la-forêt, Vouilly : 30 ans = 400 € / 50 ans = 650 €

Bayeux : 15 ans = 650 €

Le tarif actuel est de 500 € pour 30 ans. Proposer une concession sur 15 ans ? Le dernier colombarium a été acheté au prix de 6 990 € TTC en 2014.

Teneur des discussions :

Le conseil décide de proposer une durée de 15 ans et propose les tarifs suivants :

Pour une durée de 30 ans : 600€ **Validé à l'unanimité**

Pour une durée de 15 ans : 350€ Validé à l'unanimité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- De Fixer la durée et le tarif des concessions au colombarium de la manière suivante :

Pour une durée de 30 ans : 600€

Pour une durée de 15 ans : 350€

6. Tarifs de location : salle des fêtes, salle culturelle, tables et chaises

	HABITANTS de TREVIÈRES		HORS COMMUNE	
	Depuis 01/04/2019	le 1 ^{er} /03/2023	Depuis 01/04/2019	le 1 ^{er} /03/2023
SALLE DES FETES				
Avec utilisation cuisine	200,00 €	220,00 €	260,00 €	286,00 €
Forfait chauffage	75,00 €	90,00 €	75,00 €	90,00 €
Vins d'honneur, réunions... avec utilisation de la cuisine	110,00 €	120,00 €	130,00 €	145,00 €
Vins d'honneur, réunions... sans utilisation de la cuisine	80,00 €	90,00 €	100,00 €	110,00 €
Forfait chauffage pour vins d'honneur, réunions, ...	35,00 €	40,00 €	35,00 €	40,00 €
Location du lave-vaisselle	20,00 €	22,00 €	20,00 €	22,00 €
Redevance par couvert mis à disposition	1,00 €		1,00 €	
SALLE CULTURELLE				
Tarif par soirée	100,00 €	110,00 €	100,00 €	110,00 €
LOCATION DE TABLES				
Tables de 2 ou 3 m	1,60 €		3,00 €	
LOCATION DE CHAISES				
	0,30 €		0,40 €	

Teneur des discussions :

Les tarifs sont inchangés depuis 2019.

La salle est très peu louée, souvent empruntées par les associations.

Les tarifs de location de la salle sont validés à la majorité

Les autres tarifs sont votés à l'unanimité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- De Fixer les tarifs de location à compter du 1er mars 2023 selon le tableau ci-dessus.

7. Droits de place des marchés et festival

Tarifs	Marché du vendredi et Commerçants ambulants	Marchés hebdomadaires et Commerçants ambulants + exposants des festivals
Droits de place	Depuis le 01/01/2021	À compter du 1 ^{er} /03/2023
Mètre linéaire	0,70 € / mètre (minimum facturé de 2,50 €)	
Eau	3,00 € / branchement	4€ / branchement
Branchement électrique	2,20 € / branchement	3€ / branchement

Tarifs dans les marchés voisins :

Le Molay-Littry : 0,70 € / mètre (minimum 2,50 €), 2,50 € / électricité

Isigny : 0,70 € / mètre

Teneur des discussions :

Pour le droit de place, le conseil décide de s'aligner sur les communes voisines.

Loïc Périot voudrait augmenter beaucoup plus le tarif de l'eau mais il ne faudrait pas perdre commerçant du marché

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- De Fixer les tarifs des droits de place à compter du 1er/03/2023 selon le tableau ci-dessus.

8. Création d'une commission communale et comité consultatif suite à la dissolution du CCAS

Le CCAS a été dissout au 31/12/2022. Il est possible de constituer une commission communale (avec des élus du conseil municipal) et / ou un comité consultatif (élus + personnes qualifiées extérieures). Ce comité n'aurait aucun pouvoir de décision mais pourrait être consulté pour toutes questions ou projets relatifs aux missions anciennement dévolues au CCAS (Noël, ...).

Teneur des discussions :

Une commission sera créée avec des personnes extérieures au conseil municipal, toutes les décisions seront validées par le cm.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- de la création d'une commission communale et / ou d'un comité consultatif

9. Restauration du lavoir

Suite à de nombreuses études et recherches de financement, la poursuite du projet de restauration du lavoir a été décidée à l'unanimité lors de la dernière réunion du conseil municipal (DCM 2023-2 du 25/01/2023).

Plusieurs devis ont été sollicités et le conseil municipal a décidé de retenir lors de sa réunion du 15/10/2018 celui de l'entreprise MOUTON (39 722,66 € HT – DCM 2018-117). Le devis actualisé est celui présenté dans le plan de financement ci-dessous.

Le département a conditionné l'octroi d'une subvention à la réalisation d'un mur de soutènement en pierres pour le renforcement du talus. Les entreprises ayant proposé des devis pour la réunion du conseil municipal du 07/09/2021 ont donc été consultées pour proposer un mur en pierres. Le Département a étudié les devis et sélectionné celui de Giffard Génie Civil pour la demande de subvention (offre de prix et technicité).

Dépenses prévisionnelles (devis réactualisés)	Montant	Recettes prévisionnelles	Montant
		Fonds privés	
Restauration - maçonnerie	42 564,20 €	Fondation du patrimoine – lavoir – 20.17 %	19 861,00 €
Renforcement du talus	55 921,71 €	Fonds publics	
		DETR / DSIL – 28.98 %	28 542,13 €
		Département - Subvention "restauration du patrimoine historique" 39.87 %	39 265,00 €
		Auto-financement – 10.98 %	10 817,78 €
TOTAL	98 485,91 €	TOTAL	98 485,91 €

Teneur des discussions :

Le talus sera réalisé avec un habillage de pierres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- De Valider les devis de l'entreprise MOUTON et de l'entreprise GIFFARD GC ;
- Autorise Madame le Maire à les signer ainsi que tout autre document nécessaire à la réalisation de ces travaux.

10. Logements du bâtiment communal occupé par la Poste : demandes de subventions

Le CAUE a réalisé une étude de faisabilité pour la réhabilitation complète des 3 étages du bâtiment communal occupé par la Poste. Ce programme de travaux permettrait de créer 3 nouveaux logements en centre-bourg. L'estimation des travaux s'élève à 569 160 € TTC (496 800 € HT). L'étude est annexée à la présente note de synthèse. L'obtention de financements publics (Etat, Région, Département) est indispensable pour envisager la réalisation de ce projet.

Teneur des discussions :

Idéalement, les demandes de subventions devront être envoyées avant juin.

Il manquera juste une étude thermique

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- D'Autoriser Madame le Maire à solliciter le soutien financier de l'Etat, de la Région, du Département et de tout autre organisme susceptible de participer au financement du projet de création de 3 logements dans le bâtiment communal occupé par la Poste.

11. Aménagement de la rue Joël Durand : demandes de subventions

Les travaux de construction des maisons du lotissement « Le nid des cigognes » étant terminés, il est désormais nécessaire de réaliser les travaux d'aménagement de la rue Joël Durand.

Une estimation financière est jointe à la présente note de synthèse, elle s'élève à 132 642 € TTC (110 535 € HT). Elle comprend l'ensemble des travaux, bande roulante et trottoirs, dont une partie incombe à la communauté de communes. Ce projet a été intégré dans notre réponse à l'appel à projet « Requalification des espaces publics non urbains » pour lequel nous devrions avoir une réponse au courant du printemps.

La recherche de financements publics permettra d'accompagner la collectivité pour la réalisation de ces travaux.

Teneur des discussions :

La bande de roulement est en partie à la charge de l'intercommunalité

Une réunion est prévue le 10 mars avec tous les acteurs de cet aménagement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- D'Autoriser Madame le Maire à solliciter le soutien financier de l'Etat, de la Région, du Département et de tout autre organisme susceptible de participer au financement du projet d'aménagement de la rue Joël

Durand.

12. Création d'une zone de fraîcheur et aménagement du chemin du bouleux : demandes de subventions

Le CAUE a réalisé une étude pour la création d'une zone de fraîcheur aux abords du centre bourg. Cette étude est jointe à la présente note de synthèse. L'approche financière donne une estimation de ce projet à 326 203,20 € TTC (271 836 € HT). Ce projet a été intégré dans notre réponse à l'appel à projet « Requalification des espaces publics non urbains » pour lequel nous devrions avoir une réponse au courant du printemps.

La recherche de financements publics permettra d'accompagner la collectivité pour la création de cet îlot de fraîcheur qui permettra de connecter les futures zones urbanisées aux équipements publics. L'aménagement du chemin du bouleux permettra cet accès direct.

Des travaux d'aménagement du quartier « Le val des hirondelles » passant par le chemin du bouleux commencent en février : assainissement, eau potable, éclairage.

Teneur des discussions :

Les réseaux du futur lotissement passeront par ce chemin

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- **D'Autoriser Madame le Maire à solliciter le soutien financier de l'Etat, de la Région, du Département et de tout autre organisme susceptible de participer au financement du projet de création d'une zone de fraîcheur et d'aménagement du chemin du bouleux.**

13. Restauration de l'église : demandes de subventions

L'église nécessite des travaux d'envergure pour restaurer plusieurs éléments du bâtiment. Un devis de l'entreprise CONRAUD est joint à la présente note de synthèse. Il s'élève à 87 892,03 € TTC (73 243,36 € HT) et a été transmis par la DRAC à la Conservation régionale des Monuments Historiques. La DRAC a donné son accord, nous devons attendre le retour de la CRMH.

La recherche de financements publics et privés permettra d'accompagner la collectivité pour la restauration de l'église.

Teneur des discussions :

En raison du manque de devis la délibération est reportée

14. SDEC Energie : Convention Conseil en Energie Partagé niveau 1 et niveau 2

Niveau 1 :

Lors de la réunion du 13 décembre 2022, nous avons souhaité bénéficier de l'accompagnement du SDEC Energie grâce au dispositif « Conseil en Energie Partagé » (DCM 2022-152).

Le SDEC Energie nous a envoyé la convention correspondant à notre demande, jointe à la présente note de synthèse. Proposé sous 3 niveaux d'accompagnement pour être au plus près des besoins des collectivités, ce service vise à accompagner les communes dans leur projet de rénovation.

L'adhésion au service de conseil en énergie partagé (CEP) de niveau 1 vise à mettre en place un suivi dynamique des consommations et dépenses énergétiques des bâtiments de la collectivité pour identifier les plus énergivores et déclencher par la suite une stratégie de rénovation énergétique adaptée.

Ce service se décompose en deux phases :

1. la mise à disposition d'un logiciel de suivi des consommations et dépenses d'énergies,
2. Une analyse des données de suivi pour conseiller la commune sur les enjeux prioritaires et analyser les indicateurs clefs : évolution des consommations, des dépenses, repérage des bâtiments prioritaires, maintenance et régulation des systèmes de chauffage, etc.

La liste des bâtiments concernés par le CEP de niveau 1 est arrêtée ci-dessous.

La durée d'adhésion au service de CEP niveau 1 est de 4 ans.

N° Nom du bâtiment Adresse Nombre de points de livraison d'énergie

- 1 Mairie
- 2 Salle des fêtes / Salle culturelle
- 3 ADMR
- 4 Vestiaire du stade municipal Rémy Bucaille
- 5 Anciens gîtes communaux du haras
- 6 Presbytère
- 7 Bâtiment de la Poste
- 8 Brigade de la gendarmerie

Le nombre de points de livraison correspond au nombre d'énergie différents dans le bâtiment (électricité, gaz naturel, gaz propane, bois ou fioul).

Le montant de la cotisation à verser au SDEC ENERGIE a été fixée par l'organe délibérant comme suit :

- Nombre de bâtiments : 8
- Coût du service : 500 € / an + 50 € / bâtiment / an, soit 900 €/an
- Aide du SDEC ENERGIE : 80 % (commune de catégorie C)

Soit une contribution de la collectivité de 180 € par an.

Niveau 2 :

L'adhésion au service de conseil en énergie partagé (CEP) de niveau 2 vise à définir la stratégie de rénovation associée à certains de ses bâtiments.

Ce service se décompose en plusieurs étapes :

1. la réalisation d'un audit énergétique, conforme au cahier des charges de l'ADEME, par un bureau d'études spécialisé.
2. un accompagnement du SDEC ENERGIE dans la phase de réalisation de l'audit, le choix du scénario de travaux adapté, l'identification des aides mobilisables, ainsi que, le cas échéant, le respect des obligations du décret tertiaire.

La liste des bâtiments concernés par le CEP de niveau 2 est arrêtée ci-dessous.

La durée d'adhésion au service de CEP niveau 2 est de 1 an.

Bâtiment 1 : Bâtiment de la Poste

Typologie : Standard

Bilan CEP de moins de 10 ans Non

Le coût de l'accompagnement CEP de niveau 2 s'élève à :

Intitulé et montant de la dépense	Intitulé et montant de la recette
Accompagnement SDEC ENERGIE : 3 000 €	Aide SDEC ENERGIE (dont ACTEE) : 2 400 €
	Contribution commune (fonds propres) 600 €

TOTAL 3 000 € TOTAL 3 000 €

Le montant de l'aide du SDEC ENERGIE sur le volet accompagnement est conforme au guide des aides et contributions financières 2022 validé par le Comité Syndical en date du 24 mars 2022, à savoir :

- pour une commune de catégorie C : 80 %

Le montant de l'aide du SDEC ENERGIE, complété des financements obtenus avec le programme ACTEE (action des collectivités territoriales en matière d'efficacité énergétique) est de 80 % sur la part HT du coût de l'audit du bâtiment restant à la charge de la commune dans la limite de 6 000 € (hors frais de gestion).

La TVA est payée en intégralité par le SDEC ENERGIE. Les frais de gestion sont intégralement supportés par la commune.

Compte tenu des aides mobilisables, la contribution de la commune est donc de 600 €.

Teneur des discussions :

L'accompagnement est nécessaire rapidement pour le bâtiment de La Poste. Il pourra servir pour faire l'étude thermique.

Pour la gendarmerie, le conseil municipal avait choisi le niveau 2 mais il a été revu en niveau 1 car il est jugé trop onéreux (montant valant que pour 1 bâtiment, la gendarmerie en compte 6)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- De Donner son accord pour bénéficier de ce service, Confier au SDEC ENERGIE le soin de réaliser pour son compte cette mission, Accepter de participer pour le montant de la cotisation définie ci-dessus, S'engager à voter les crédits nécessaires et à verser annuellement cette contribution au SDEC ENERGIE après l'envoi du titre de recette par le SDEC ENERGIE, Autoriser son maire à signer les conventions niveau 1 et 2.

15. Pas de porte commercial du bâtiment communal occupé par la Poste : devis CCI et CMA pour étude de faisabilité

Le pas de porte commercial qui sera libéré en fin d'année par la Poste nécessite des travaux importants pour le remettre à disposition d'un futur porteur de projet commercial. Afin de définir quel type d'activité pourrait s'y implanter, la CCI et la CMA nous accompagnent et ont transmis leur proposition, jointe à la présente note de synthèse. Elle s'élève à 11 200 € TTC et pourrait être financée à hauteur de 50 % par la Banque des Territoires dans le cadre de Petites Villes de Demain.

Teneur des discussions :

Ils pourront aider dans le choix du porteur de projet.

Loïc Periot note que lors de leur précédent rdv, le conseil municipal les avait fortement orienté sur un restaurant.

Il serait bon de leur demander de ne pas le préciser lors de l'enquête

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- D'Accepter la proposition d'accompagnement de la CCI et de la CMA ;
- Sollicite un co-financement auprès de la Banque des Territoires.

16. Agence postale communale : devis des travaux

Plusieurs devis ont été demandés pour réaliser des travaux nécessaires à l'implantation de l'agence postale communale au sein de la mairie.

Teneur des discussions :

Report par manque de devis

Il faudra s'assurer de la durée de la convention de 9 ans

17. Achat de terrains : proposition d'Arkétype

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, il a été décidé d'acquérir 2 parcelles dans le futur lotissement « Le val des hirondelles » au prix de 55 000 €.

Arkétype a fait une contre-proposition de 58 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- D'Accepter la contre-proposition faite par Arkétype ;
- Autorise Madame le Maire à formuler une offre d'achat de 58 000 € pour les parcelles 3 et 4 et à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition.

18. Tiers-lieu : convention de mise à disposition de l'atelier du haras

L'association « Un tiers-lieu à Trévières » souhaite ouvrir un café associatif et proposer plusieurs animations d'avril à septembre dans l'atelier du haras. Il est nécessaire de signer une convention de mise à disposition du local pour l'année 2023.

Teneur des discussions :

Patrick Waters déplore un manque de communication de la part du tiers-lieu

Une assemblée générale est organisée la dimanche 5 mars à 17H

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- **D'Accepter la mise à disposition de l'atelier du haras à l'association « Un tiers-lieu à Trévières » ;**
- **Autorise Madame le Maire à signer une convention de mise à disposition du local.**

19. Presbytère : convention avec le foyer Jacques Cornu

Nous avons une convention avec le foyer Jacques Cornu pour la mise à disposition du Presbytère. En cas de reprise du bâtiment par la commune, il est nécessaire de la dénoncer. Cette convention est jointe à la présente note de synthèse.

Teneur des discussions :

La paroisse n'occupera plus le presbytère mais leur propre salle paroissiale.

La convention sera dénoncée car elle était signée par les 3 parties (mairie, paroisse, foyer J.Cornu)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- **De Dénoncer la convention d'utilisation du Presbytère avec le foyer Jacques Cornu.**

20. Festival Patrimoine et Nature : programmation et devis

La programmation du Festival Patrimoine et Nature est jointe à la présente note de synthèse. Plusieurs animations sont payantes et il est nécessaire d'accepter les devis des intervenants. Des demandes de subventions ont été faites auprès d'Isigny-Omahama Intercom, du Département et de la Région. Le Département ne participera pas.

Dépenses	
Objet	Montant en € TTC
La Loure	1 590,00 €
Ferme Culturelle du Bessin	1 125,00 €
Balades en calèche - attelages de la Nicollerie	384,00 €
Découverte "écosystème" M. BOUILLY	180,00 €
Total des dépenses	3 279,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- **D'Autoriser Madame le Maire à signer les devis d'animations pour le Festival Patrimoine et Nature du 26 mars 2023.**

21. Proposition de visites touristiques

Mesdames Sophie CHAMPAUX, cuisine la Pérégrine, et Anne GOSSELIN, guide conférencière, proposent un projet de « Visites des américains à Trévières ». Le but poursuivi est d'emmener ces visiteurs pour une découverte de la commune et un pique-nique sous la halle. Elles auraient besoin d'un accès à la halle, de quelques tables et chaises, et d'un accès à la cuisine de la salle des fêtes.

Teneur des discussions :

Ces 2 personnes travailleraient avec les producteurs locaux pour la confection de leur repas.

Cette année elles ne proposeront que quelques dates

La municipalité demandera peut-être une contribution financière pour l'utilisation de la cuisine de la salle des fêtes

Une convention sera rédigée.

Ce projet peut être bénéfique aux commerces de la commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à la majorité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- **D'Accepter la mise à disposition de la halle, de tables et chaises, et de la cuisine de la salle des fêtes pour l'organisation de visites à destination des touristes américains.**

22. Isigny Omaha Intercom : Avenant n°3 à la convention d'entretien des locaux du Point Info 14

Isigny-Omaha Intercom a augmenté le montant horaire du remboursement des heures effectuées par l'agent mis à disposition pour l'entretien du Point Info 14. La proposition d'avenant est jointe à la présente note de synthèse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- **D'Autoriser Madame le Maire à signer la proposition d'avenant avec Isigny-Omaha Intercom.**

23. Compte-rendu des commissions communales

Delphine BOULOT a assisté au conseil d'administration du collège.

A la rentrée de septembre 2023 il y aura 45 élèves en 6ème et au total 190 élèves inscrits répartis en 8 classes.

Les professeurs expriment leur mécontentement concernant la baisse des heures dédiées aux sciences

24. Questions diverses

- Frédéric Fossey revient sur le projet de radars pédagogiques :

Un radar alimenté par panneau solaire vaut environ 3000€

Une commission devra être organisée.

- La sonorisation du bourg n'étant toujours pas optimale, le SDEC interviendra la semaine prochaine.

Valentin Quiedeville a proposé 2 spectacles qui pourraient avoir lieu dans la salle culturelle, un concert de jazz et un spectacle pour le jeune public.

Françoise Dussert-Sarthe a rencontré un trompettiste, il accepte de donner un concert dans l'église, la date reste à fixer.

Les gendarmes ont demandé aux 2 jeunes qui avaient incendié les poubelles l'an passé de venir présenter leurs excuses en mairie

Mme Dufour les a reçu et leur a demandé d'effectuer des TIG, ils viendront aider lors des différents événements organisés sur la commune.

La ferme du Danu a été estimée par le notaire, le prix sera à valider lors de la commission urbanisme du vendredi 10 mars.

Délégations exercées : signature d'un devis pour la pose de fourreaux chemin du bouleux.

■ Quelques dates :

- Du 27/02 au 03/03 – 3^{ème} semaine de présence des étudiants pour le projet tutoré
- 02/03/2023 à 17h30 – Conseil Municipal Jeunes
- 03/03/2023 à 20h – Réunion publique 80^{ème}
- 09/03/2023 à 9h commission culture
- 09/03/2023 à 14h – COPIL Ville Amie des Aînés
- 18/03/2023 à 18h – Café littéraire Marais Page
- 21/03/2023 à partir de 14h – Carnaval des écoles et du collège
- 26/03/2023 de 10h à 17h – Festival Patrimoine et Nature
- Fixer la date de la prochaine réunion du conseil municipal : 28/03/2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h34

La prochaine séance est fixée au 28/03/2023

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

12. Règlement du cimetière, du colombarium et du jardin du souvenir
13. Devis pour acquisition d'un nouveau colombarium
14. Colombarium : tarifs des concessions
15. Tarifs de location : salle des fêtes, salle culturelle, tables et chaises
16. Droits de place des marchés et festival
17. Création d'une commission communale et comité consultatif suite à la dissolution du CCAS
18. Restauration du lavoir
19. Logements du bâtiment communal occupé par la Poste : demandes de subventions
20. Aménagement de la rue Joël Durand : demandes de subventions
21. Création d'une zone de fraîcheur et aménagement du chemin du bouleux : demandes de subventions
22. SDEC Energie : Convention Conseil en Energie Partagé niveau 1
23. SDEC Energie : Convention Conseil en Energie Partagé niveau 2
24. Pas de porte commercial du bâtiment communal occupé par la Poste : devis CCI et CMA pour étude de faisabilité
25. Achat de terrains : proposition d'Arkétype
26. Tiers-lieu : convention de mise à disposition de l'atelier du haras
27. Presbytère : convention avec le foyer Jacques Cornu
28. Festival Patrimoine et Nature : programmation et devis
29. Proposition de visites touristiques
30. Isigny Omaha Intercom : Avenant n°3 à la convention d'entretien des locaux du Point Info 14

Signature du Président et du secrétaire de séance :

Président	Secrétaire
